

Appel à la population : anticipez les demandes pour passeports et cartes d'identités

Depuis le mois de mai et sur l'ensemble du territoire français, la demande de rendez-vous pour une **création ou un renouvellement de papiers d'identité** est très élevée. La Ville d'Albertville n'échappe pas à cette situation exceptionnelle, en partie due aux confinements successifs.

Ainsi, à l'heure actuelle, pour les Albertvillois et Albertvilloise qui désire entamer une démarche de demande de passeports ou de carte d'identité, **deux mois d'attente en moyenne** sont nécessaires pour **obtenir un rendez-vous**. À ce délai, il faut ajouter celui du traitement de la demande et de la fabrication du document qui est d'une **vingtaine de jours**.

Pour cela, la Ville recommande à toute personne désireuse d'un tel document, **d'anticiper sa demande au moins 3 mois** avant tout voyage ou nécessité d'avoir un document en règle. Nous tenons aussi à rappeler que les **motifs de demandes prioritaires** sont **strictement encadrées** et réglementées et que nous ne pouvons pas faire d'exception.

Pour prendre rendez-vous, il suffit d'aller sur albertville.fr, rubrique Vie Pratique > Démarches et formalités > Carte d'identité nationale et passeport. La liste des documents à apporter est aussi disponible sur cette même page.

Service Accueil-Citoyenneté

Mairie d'Albertville
12 cours de l'Hôtel de Ville
CS 60104 – 73207 Albertville cedex
Tél : 04 79 10 43 68

Lundi au jeudi : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00

Vendredi : de 8h30 à 16h30 sans interruption